



webinaire

**MINEURS NON ACCOMPAGNÉS  
ENFANTS D'AILLEURS?  
ENFANTS D'ABORD!**

**18 mars 2021  
de 14h à 17h**

## **MINEURS NON ACCOMPAGNÉS ENFANTS D'AILLEURS ? ENFANTS D'ABORD !**

La protection des mineurs non accompagnés est un enjeu qui concerne tous les acteurs publics. Il convient de leur offrir des conditions d'accueil et d'accompagnement dignes, respectueuses des droits de l'enfant et adaptées à leurs besoins.

Néanmoins, les pratiques, du premier accueil au passage à la majorité, varient d'un département à l'autre, ce qui ne permet pas de garantir une équité de traitement à ces enfants.

Quelles sont les conditions d'accueil et de prise en charge des mineurs non accompagnés en France aujourd'hui ? Comment travailler collectivement pour accompagner ces enfants en tenant compte de leurs spécificités ? Autant de questions qui seront explorées par les différents intervenants, élus, juristes et professionnels de terrain, afin d'apporter des pistes de réponses et de réflexions..

Pour plus d'information :  
[contact@cnape.fr](mailto:contact@cnape.fr) ou [contact@alefpa.asso.fr](mailto:contact@alefpa.asso.fr)



## PROGRAMME

**Mot d'accueil de Josiane Bigot, présidente de la CNAPE**

**Propos d'Eric Delemar, Défenseur des enfants**

**Propos de Patrick Kanner, sénateur du Nord et ancien ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports**

**Propos d'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles**

### TABLE RONDE

#### **L'évaluation et l'accueil des mineurs non accompagnés**

Les phases d'évaluation de la minorité et de l'isolement ainsi que la mise à l'abri sont les premières étapes auxquelles sont confrontés les MNA à leur arrivée sur le territoire. Primordiales, elles vont déterminer la suite de leurs parcours. Pourtant, elles sont marquées par une absence d'homogénéité en fonction du département dans lequel ils se présentent.

**Bénédicte Kerebel, juriste et coordinatrice du réseau des administrateurs ad hoc de l'association THEMIS**

**Guillaume Logez, directeur des établissements lillois de l'ALEFPA**

**Sophie Simon, directrice de l'établissement éducatif et pédagogique Le Château d'Angleterre de l'Arsea**

**Jérémie Trebel, directeur du DDAEOMI de l'ANRAS**

### TABLE RONDE

#### **La prise en charge et l'accompagnement des mineurs non accompagnés**

En raison de la particularité de leurs parcours, les MNA nécessitent des réponses spécifiques, notamment sur les volets de la santé et du soin ainsi que celui de l'accompagnement juridique. Comment adapter les pratiques afin de répondre aux besoins de ces jeunes ?

**Céline Dusautoir, adjointe à la chef du département de l'animation et du financement de la politique de l'asile du ministère de l'Intérieur**

**Aurélié Guitton, coordinatrice de l'association InfoMIE**

**Jean-René Lecerf, président du conseil départemental du Nord**

**Florian Pena, directeur du dispositif départemental d'accueil des mineurs isolés étrangers de l'ADSEA 01**

**Pierre Stecker, directeur de l'enfance et de la famille du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**

### TABLE RONDE

#### **La sortie du dispositif des mineurs non accompagnés**

L'obtention de la majorité constitue un moment décisif pour ces jeunes. Beaucoup ne bénéficient pas d'un soutien familial et font face à de nombreuses incertitudes quant à l'obtention d'un accompagnement jeune majeur. A cela s'ajoute la question de la régularisation. Comment sécuriser le passage à l'âge adulte pour les MNA ?

**Aurélié Boulesteix, coordinatrice GME Dispositif MNA Nord (ALEFPA, Temps de vie, ASRL)**

**Olivier Rak, directeur de la MECS du Roussillon de l'ALEFPA**

**Sébastien Halle, directeur adjoint du pôle médico-social de REALISE**

**Violaine Husson, responsable des questions Genre et Protections du pôle Droits et Protections à la Cimade**

**CONCLUSION Michel Caron, président de l'ALEFPA**